

Comment demander une salle à la Mairie de Toulouse afin de pouvoir y organiser une conférence ?

L'association P.R.I.S.M.E a été créée le 10 novembre 2020 par Jacques Chenevas (Secrétaire) avec pouvoir de la Présidente (Dr Karine Faure) dans le portail des associations de la mairie de Toulouse qui est dédié à la demande de réservations des salles et de subventions via l'adresse suivante :

https://cloud3.eudonet.com/Specif/EUDO_07087/Extranet/index.aspx

Nous pouvons effectuer les demandes de réservations de salle en ligne ou le chargement de documents sur ce portail associatif.

Une fois connecté à L'ESPACE ASSOCIATION vous disposez de deux icônes sur votre écran

Une à gauche : DOCUMENTATION

Une à droite : MON ESPACE sur laquelle il faut cliquer pour s'identifier

L'identifiant demandé est l'adresse courrier de P.R.I.S.M.E à savoir : contact@prisme-reseau.fr

Le mot de passe est disponible dans la boîte à lettres où sont disponibles les courriers envoyés à notre association.

Cliquer sur « Connexion » pour accéder aux documents fournis et aux demandes de salle

Demande de nouvelle réservation : Cliquer sur [créer une nouvelle demande de réservation de salle](#)

Toute demande doit parvenir à la mairie de Toulouse au minimum 3 semaines avant la date souhaitée. Sans les pièces justificatives, la demande ne sera pas instruite.

Parmi les documents à fournir régulièrement :

a) le pouvoir signé par la/le Président(e) sans les cas suivants :

a1) changement de président(e)

a2) changement de Secrétaire

a3) nouvelle personne autorisée à mettre à jour les données PRISME dans le portail des associations

b) tous les ans, le justificatif d'assurance Responsabilité Civile – Janvier – voir doc référencé 2020 MAIF RESPONSABILITÉ CIVILE

c) tous les ans, le justificatif de renouvellement d'adhésion Copie de la lettre et du chèque envoyés voir doc référencé 2020 MAIRIE RESERVATION SALLE

Si besoin d'aide, contactez

L'équipe du pôle locaux associatifs - Pôle locaux associatifs

Direction Action Territoriale - Mairie de Toulouse / Toulouse métropole

tel : 05 61 22 20 41

Fermé le mardi matin – Ouvert Lundi, mardi après-midi, mercredi, jeudi, vendredi heures de bureau

Conseil : Appeler de préférence le matin à 9h00 et l'après-midi à 14h00